

# Bye-bye LES MICROBES!



Bulletin du Comité de prévention des infections dans les services de garde et écoles du Québec

## Animaux sauvages : pensez à la rage!

Les animaux sauvages sont beaux et attirent notre attention. On peut avoir envie de les aider, de les nourrir ou de les flatter. Même si vos intentions ou celles des enfants du service de garde sont bonnes, et même si l'animal semble doux, calme ou gentil, il faut savoir que **s'approcher d'un animal sauvage peut être très dangereux pour les humains**. L'animal peut infliger des blessures et transmettre des maladies ou des parasites.

### Qu'est-ce que la rage?

La rage est une maladie très dangereuse qui peut se transmettre d'un animal à une personne. Elle est causée par un virus qui attaque les nerfs et le cerveau des mammifères et des humains infectés. Le virus se transmet si un animal malade nous mord, nous égratigne ou nous lèche sur une blessure. L'infection peut aussi entrer dans le corps si la salive de l'animal touche les yeux, la bouche ou le nez d'une personne.

Un animal qui a la rage peut transmettre le virus même s'il n'a pas encore de symptômes. Cela peut arriver plusieurs jours avant qu'il devienne malade. Un animal peut donc avoir la rage même s'il semble en santé.

La rage est l'une des plus graves maladies transmissibles aux humains, car elle est mortelle dès les premiers symptômes. La mort survient généralement dans les 2 à 10 jours suivant l'apparition des symptômes. Il existe des mesures préventives qui permettent d'éviter de développer la maladie.



## Quels sont les signes et les symptômes de la rage chez les animaux?

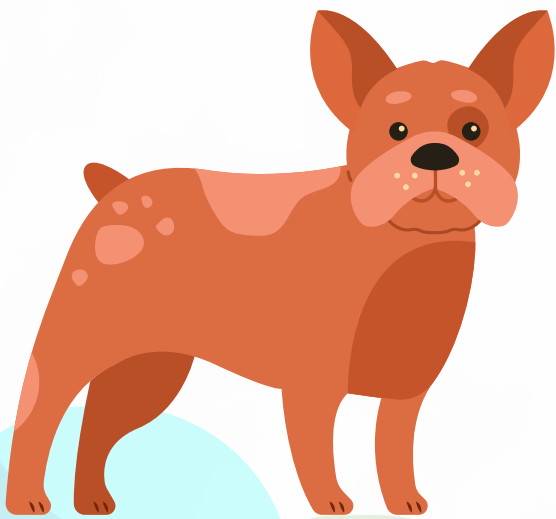
La présence de la rage chez un animal peut se manifester par des changements de comportement. L'animal peut devenir très agité ou agressif. Il peut aussi avoir de la difficulté à bouger une partie de son corps ou être complètement paralysé. On peut remarquer qu'il bave beaucoup, qu'il marche de façon instable ou qu'il fait des bruits étranges. Un animal atteint de la rage peut même attaquer des objets ou se mordre lui-même. Seul un test de laboratoire peut confirmer qu'un animal a la rage.

## Quels animaux sont les plus à risque?

En Amérique du Nord, les animaux sauvages qui transmettent le plus souvent la rage sont :

- les chauves-souris;
- les rats laveurs;
- les mouffettes;
- les renards.

D'autres animaux (tous les mammifères, comme les animaux domestiques) peuvent aussi attraper la rage s'ils ont des contacts à risque avec un animal infecté.



## Un animal domestique ou sauvage errant vient dans ma cour. Que dois-je faire pour assurer ma sécurité?

On voit parfois, sur le terrain d'une propriété, en campagne, ou même dans la cour d'un service de garde, un écureuil, une mouffette, un raton laveur, un oiseau de proie ou un autre animal sauvage ou domestique.

Il est important d'agir prudemment avec les animaux pour éviter les morsures et les contacts qui pourraient transmettre la rage ou d'autres maladies ou parasites. Voici des règles simples à suivre :

- N'approchez pas, ne touchez pas et ne nourrissez pas les animaux que vous ne connaissez pas, qu'ils soient errants ou sauvages.
- Ne touchez jamais une chauve-souris, qu'elle soit vivante ou morte.
- Ne touchez jamais un animal mort ou malade. Si cela arrive par accident, lavez-vous les mains tout de suite avec du savon.
- Si vous devez déplacer un animal mort, faites-le en portant des gants et en utilisant un outil (ex. : une pelle). Assurez-vous de bien laver les gants et l'outil par la suite.
- Apprenez aux enfants à être prudents avec les animaux domestiques et à ne jamais approcher un animal sauvage. Ne laissez jamais de jeunes enfants seuls avec un animal domestique.
- Si vous avez un chat ou un chien, faites-le vacciner contre la rage dès l'âge de 3 mois. Cela le protège et réduit les risques pour les humains. Assurez-vous de maintenir sa vaccination à jour en suivant le calendrier vaccinal recommandé par votre vétérinaire.

- Ne laissez pas vos animaux domestiques se promener seuls et empêchez-les de rencontrer des animaux sauvages.
- Gardez les chiens attachés ou dans un endroit sécuritaire.
- Si un animal mord votre animal domestique, consultez vite votre vétérinaire. Portez des gants avant de toucher votre animal, car de la salive de l'animal mordeur pourrait être sur sa fourrure.
- Si vous voyez un animal domestique errant, informez votre municipalité.
- Empêchez les rats laveurs et les mouffettes de s'approcher de votre service de garde. Vous pouvez, par exemple, bloquer les entrées sous ou dans les bâtiments ainsi que les accès aux poubelles, au potager ou au compost.
- N'essayez pas de soigner un animal sauvage même s'il semble inoffensif.
- Ne gardez pas chez vous et n'adoptez pas d'animaux sauvages comme un raton laveur ou une mouffette. Non seulement cela est interdit, mais ces animaux peuvent transmettre des maladies ou infliger d'importantes blessures.
- Si votre service de garde est situé en Estrie ou en Montérégie, signalez les rats laveurs, les mouffettes et les renards morts ou qui semblent mourants, très malades, désorientés, blessés, agressifs ou paralysés en remplissant le [formulaire de signalement en ligne](#). Pour les autres régions, vous pouvez appeler le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs au 1 877 346-6763, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Pour en savoir plus, consultez la page [Quoi faire en présence d'animaux sauvages sur votre propriété](#).

## En cas de griffure ou de morsure, que faire?

Si vous ou un enfant du service de garde avez été mordus ou griffés ou si vous pensez avoir été en contact avec le virus de la rage, appelez Info-Santé 811 le plus vite possible.

### Vous devez :

#### Nettoyer la plaie

Même si la plaie semble petite, lavez-la rapidement avec de l'eau et du savon pendant 10 à 15 minutes. Si la salive de l'animal est entrée en contact avec les yeux, la bouche ou le nez, rincez avec beaucoup d'eau seulement pendant plusieurs minutes.

#### Aviser rapidement le parent que son enfant a été griffé ou mordu, puis lui demander d'appeler Info-Santé 811

Une infirmière lui dira quoi faire, comme nettoyer la plaie ou recevoir un vaccin, si requis. Elle indiquera s'il est nécessaire de consulter un professionnel de la santé.

#### Assurer la prise en charge de l'animal

Ne vous débarrassez pas de l'animal. Un professionnel de la santé (Info-Santé 811 ou un vétérinaire) vous dira quoi faire. Si c'est un animal domestique, son propriétaire doit l'observer pendant au moins 10 jours. Il est important de prendre les coordonnées du propriétaire en note pour que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec puisse communiquer avec lui durant la période d'observation de l'animal. Si c'est un animal sauvage, comme une chauve-souris ou un raton laveur, il pourrait devoir être analysé. Gardez-le (vivant ou mort) en attendant des consignes tout en vous assurant qu'il soit hors de portée pour les enfants. Si vous devez absolument toucher l'animal, portez des gants et utilisez un outil (ex. : une pelle). Assurez-vous par la suite de bien nettoyer les gants et les outils utilisés.



## Quels sont les messages clés à retenir?

### 1. Agir vite : la rage est mortelle

La rage ne se guérit pas. Dès que les premiers symptômes commencent, il est déjà trop tard : la personne atteinte meurt en quelques jours. C'est pourquoi il faut agir immédiatement après une morsure, une griffure ou un contact avec la salive d'un animal possiblement infecté.

### 2. Ne jamais approcher un animal sauvage

Même s'il semble gentil, orphelin ou en détresse, ne vous approchez jamais d'un animal sauvage. Ne le touchez pas, ne le caressez pas et ne le nourrissez pas.

### 3. Ne jamais soigner ni adopter un animal sauvage

Ne soignez pas et n'adoptez jamais un animal sauvage malade, blessé ou orphelin. Ne touchez jamais un animal blessé, malade ou mort. Si vous devez absolument le déplacer, portez des gants et utilisez un outil (ex. : une pelle). Assurez-vous par la suite de bien nettoyer les gants et les outils utilisés.

### 4. Laisser les animaux sauvages tranquilles, ils n'ont pas besoin de nous

Les animaux sauvages savent se débrouiller seuls. En voulant les aider, vous allez plutôt leur nuire. Laissez la nature suivre son cours!

## Pour en savoir plus

[Les animaux sauvages n'ont pas besoin de votre aide!](#)  
(Québec.ca)

Morsure par un chien, [Bye-Bye les microbes!](#) –  
[Volume 28 – Numéro 2 – Été 2025](#)

### Sources

[Rage chez les animaux](#) (Québec.ca)

[Rage chez l'humain](#) (Québec.ca)

### Rédaction

**Valérie Gagnon, infirmière clinicienne, conseillère en maladies infectieuses**

Direction de santé publique, Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent

### Révision

**Laurence Desjardins, médecin vétérinaire**

Direction de la santé et du bien-être des animaux, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

**Mariane Gagnier, coordonnatrice provinciale, gestion de la rage chez les animaux sauvages**

Direction de la santé et du bien-être des animaux sauvages, ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs

**Charlotte Grenier, conseillère en communication**

Direction des communications, ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

**Majorie Lavoie, médecin-conseil en maladies infectieuses**

Direction de santé publique, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

**Catherine Martin, coordonnatrice en maladies infectieuses**

Direction de santé publique, CISSS du Bas-Saint-Laurent

**Frédéric Tupinier-Martin, médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive**

Direction de santé publique, CISSS du Bas-Saint-Laurent

# Faut-il s'inquiéter de la grippe aviaire?

Les spécialistes surveillent le virus de l'influenza A(H5N1), qui cause la grippe aviaire et qui circule beaucoup chez les oiseaux sauvages au Québec depuis 2022. La grippe aviaire est mortelle pour la volaille. Dans quelques situations, elle peut aussi affecter l'humain, car c'est une *zoonose*, une maladie qui se transmet entre les animaux et les humains. Bien que les cas d'infection chez l'humain soient rares et souvent peu sévères, ils peuvent parfois mener au décès. Doit-on craindre le virus de la grippe aviaire? Qu'en est-il du risque pour les enfants?

En novembre 2024, l'Agence de la santé publique du Canada a confirmé un premier et seul cas humain d'infection par le virus de l'influenza A H5N1 acquis au Canada. L'adolescent de la Colombie-Britannique a fait un long séjour à l'hôpital, aux soins intensifs. L'enquête sur ce cas sévère n'a pas permis d'identifier la source de l'infection, que l'on suspecte être des oiseaux domestiques ou sauvages. Au Canada, le risque que représente la grippe aviaire pour la population générale et les enfants est actuellement faible. Ce malheureux événement nous amène néanmoins à bien considérer le risque.

## À la ferme

Au Canada, ce sont surtout les éleveurs de volaille qui craignent la grippe aviaire, puisqu'ils n'ont accès à aucun vaccin ni traitement pour protéger leurs poules, dindes, canards, oies ou autres oiseaux. Les élevages infectés par le virus de la grippe aviaire doivent malheureusement être éliminés, pour protéger les autres élevages et la santé publique. Au Québec, en date du 20 février 2026, 70 cas de grippe aviaire ont affecté les élevages de volaille depuis 2022. Si vous êtes propriétaire de volaille, consultez cet [avis](#) pour garder vos oiseaux en santé et protéger les autres élevages ainsi que les personnes en contact avec vos oiseaux.

En plus des oiseaux, le virus de la grippe aviaire a aussi affecté plusieurs mammifères sauvages et domestiques. Aux États-Unis, il s'est propagé dans les élevages de vaches laitières. Les mesures de contrôle aux frontières et sur les fermes laitières canadiennes ont permis de protéger les mammifères jusqu'à présent.

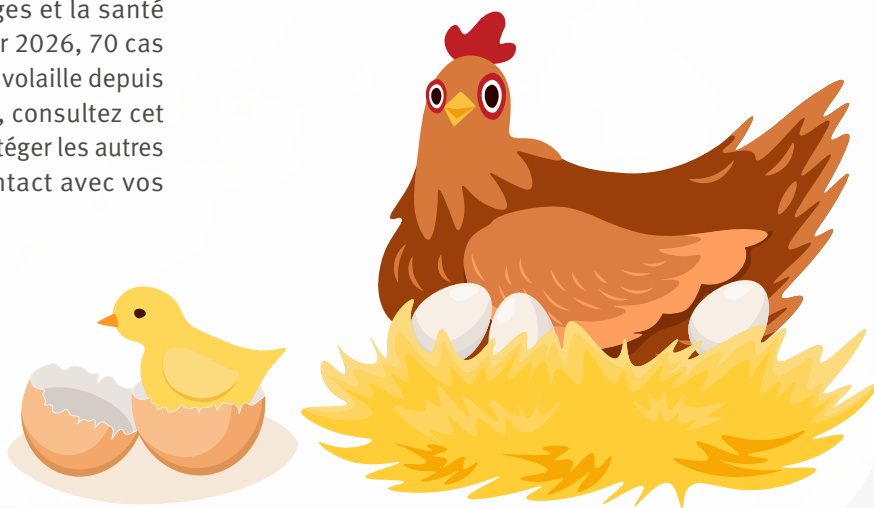
Chez nos voisins américains, quelques dizaines de cas humains ont touché principalement les travailleurs agricoles.

## Dans l'assiette

Heureusement, les aliments qui finissent dans notre assiette sont sélectionnés et traités pour être sécuritaires pour la santé. Rien n'indique que le virus puisse être transmis aux humains par la consommation de volaille, de gibier, d'œufs ou d'autres aliments préparés, pasteurisés ou cuits correctement. Voilà des mesures dont on connaît déjà l'importance pour assurer la [salubrité des aliments](#).

## Avec nos animaux de compagnie

Quelques chiens et chats, comme certains animaux sauvages, sont morts après avoir mangé des oiseaux malades ou morts. Aux États-Unis, la consommation de lait cru provenant de vaches infectées ou de viande de volaille crue a aussi fait quelques victimes chez les chats.



Les propriétaires de ces animaux n'ont toutefois pas été affectés par le virus de la grippe aviaire. Plusieurs autres virus nous incitent déjà à protéger nos compagnons des animaux sauvages et à éviter de leur offrir de la viande crue.

## En plein air

De façon générale, il faut éviter d'approcher ou de toucher les animaux sauvages, vivants ou morts, car cela peut être dangereux pour la santé. Vous pouvez contribuer à la surveillance de la grippe aviaire et [signaler les oiseaux sauvages morts ou malades](#). Il faut également éviter de nourrir les oiseaux qui vivent près de l'eau, comme les oies et les canards. Ils ont tendance à se rassembler en grand nombre, ce qui augmente les risques de transmission de maladies. Renseignez-vous sur la façon de [cohabiter avec les animaux sauvages](#), puis apprenez aux enfants qu'il est important d'aviser un adulte sans tarder s'ils sont en contact avec un animal sauvage.

En résumé, les risques pour les enfants et la population générale d'être infectés par le virus de la grippe aviaire sont faibles, que ce soit à la ferme, dans l'assiette, au contact des animaux de compagnie ou en plein air. Les bonnes pratiques habituelles permettent de se protéger du virus. Même si celui-ci ne rend pas beaucoup de gens malades en ce moment, les spécialistes en santé animale et en santé publique le surveillent de près. Plus le virus circule, plus il y a de chances qu'il change et devienne plus dangereux pour la population générale.

Pour le moment, d'autres microbes moins connus causent plus fréquemment des *zoonoses*. Ils passent inaperçus chez certains animaux, qui ne présentent aucun signe de maladie. La majorité de ces microbes peuvent être évités par le lavage des mains.

Consultez les sources d'information proposées dans la section Pour en savoir plus, puis appliquez les mesures de prévention recommandées pour bien protéger la santé de vos enfants et de vos animaux!

### Pour en savoir plus

- [Maladies transmissibles entre les animaux et les humains](#) (Québec.ca)
- [Surveillance et contrôle de la grippe aviaire](#) (Québec.ca)
- [Influenza aviaire \(grippe aviaire\)](#) (Gouvernement du Canada)
- [Animaux susceptibles de contracter l'influenza aviaire H5N1 hautement pathogène \(chats et chiens\)](#) (Gouvernement du Canada)

### Rédaction

#### **Isabelle Picard, médecin vétérinaire**

Direction de la santé et du bien-être des animaux, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

### Collaboration

#### **Majorie Lavoie, médecin-conseil en maladies infectieuses**

Direction de santé publique, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

#### **Catherine Martin, infirmière clinicienne, coordonnatrice en maladies infectieuses**

Direction de santé publique, CISSS du Bas-Saint-Laurent

#### **Ariane Massé, biologiste**

Direction de la santé et du bien-être des animaux sauvages, ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

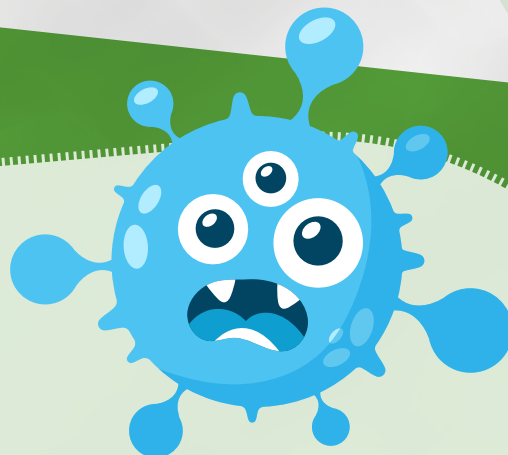
#### **Frédéric Tupinier-Martin, médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive**

Direction de santé publique, CISSS du Bas-Saint-Laurent

# Bye-Bye LES MICROBES!



Bulletin du Comité de prévention des infections dans les services de garde et écoles du Québec



*Pour toute question sur la santé, communiquez avec Info-Santé 811.*

## Production, révision linguistique et graphisme

*Ministère de la Famille*

## Diffusion

*Ministère de la Famille*

Le [contenu de ce bulletin](#) est également disponible sur Québec.ca.

## La boîte aux lettres

*Ministère de la Famille*

600, rue Fullum

Montréal (Québec) H2K 4S7

Courriel : [bbmicrobes@mfa.gouv.qc.ca](mailto:bbmicrobes@mfa.gouv.qc.ca)

Dépôt légal – 2026

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISSN : 1481-4471

© Gouvernement du Québec